Inscriptions au service périscolaire 2023-2024 (Cantine et/ou garderie)

Le dossier d'inscription au service périscolaire pour l'année 2023/2024 est disponible sur le site internet suivant : http://www.mairie-villard-sallet.fr/vie-quotidienne/scolarite/periscolaire/

Le dossier complet (attestation CAF, certificat de travail) est à remettre au secrétariat du SIVU au format papier ou par mail <u>au plus tard le 30 juin 2023</u>. (Les dossiers incomplets ou non enregistrés dans le délai seront refusés). Après traitement du dossier ATTENTION: pour les réservations hebdomadaires, les familles doivent

Après traitement du dossier ATTENTION: pour les réservations hebdomadaires, les familles doivent impérativement faire leurs demandes de réservation via le site https://portail.berger-levrault.fr/MairieVillardSallet73110/accueil (utiliser le navigateur Chrome et faire un copier/coller du lien).

Pour les réservations annuelles (qui ne changent pas en courş d'année) les parents peuvent les faire via le site ou via la fiche d'inscription jointe au dossier périscolaire.

A noter que les dossiers seront enregistrés courant du mois de juillet 2023 et que de ce fait les parents ne pourront pas effectuer leurs réservations avant.

Pour les familles qui ne peuvent pas imprimer le dossier, elles pourront le demander au secrétariat du SIVU. Il sera ensuite mis dans les cahiers des enfants. A noter que le dossier est saisissable informatiquement.

Restant à votre disposition.

Le SIVU Scolaire du Castelet.